

Assemblée générale des mandataires FNRS

16/02/2023



Ordre du jour

1. Qu'est-ce que l'OCN?
2. Quelques dossiers traités et bilan 2018-2022
3. Dossiers à venir
4. Discussion

1. Qu'est-ce que l'OCN?

- OCN = Organe de Concertation et de Négociation du FNRS

Y siègent des représentants des autorités du FNRS (donc recteurs/rectrices) et des syndicats (toutes les universités)

Pas vraiment l'équivalent du Conseil d'Entreprise car

l'OCN a une plus plus grande capacité de négociation (théoriquement);

pas d'élection directe des représentants sociaux par les travailleurs;

pas de représentation des autres employés/ouvriers du FNRS.

Plutôt l'équivalent d'une Délégation syndicale des chercheurs, mais ne peut traiter de cas individuels (ceux-ci doivent d'abord passer par les universités).

Pas de représentation au CA où les représentants des chercheurs sont choisis par la direction du FNRS, cooptés par le CA.

- **Composition:**

Un banc patronal de 11 membres (9 issus du pouvoir universitaire + 2 fonctionnaires du FNRS) qui est une émanation du conseil d'administration du FNRS

	Banc Patronal (11 Membres)
Présidente	Nyssen Anne-Sophie Rectrice de ULiège
Membres	Blondel Vincent Recteur UCLouvain
	Castiaux Annick Rectrice UNamur
	Dubois Philippe Recteur UMon
	Jadoul Pierre Recteur USL-B
	Moutschen Michel Vice-Recteur à la Recherche ULiège
	Renauld Jean-Christophe Prorecteur UCLouvain
	Schaus Annemie Rectrice ULB
	Verstraeten Michel Vice-Recteur à la politique académique en charge de la politique de diversité et de genre ULB
	Halloin Véronique Secrétaire générale F.R.S.-FNRS
	Hellebaut Xavier Responsable du Service Finances & Gestion - RH Chercheurs & Administration

Un banc syndical de 11 membres (5CSC/5FGTB/1CGSLB) constitué par des représentants de chaque université dont au moins 2/3 sont des mandataires ou ont été des mandataires du FNRS (+ des membres suppléants)

Banc Syndical (11 mandats)

5 CSC - Services Publics/CNE (E = Effectif / S = Suppléant)

Coutelier Jean-Paul (E)

Directeur de recherches honoraire F.R.S.-FNRS UCLouvain

Van Ingelgom Virginie (S)

Chercheuse qualifiée F.R.S.-FNRS UCLouvain

Delmotte Florence (E)

CNE - USL-B

Chercheuse qualifiée F.R.S.-FNRS USL-B

Huaux François (S)

Maître de recherches F.R.S.-FNRS UCLouvain

Evraud Martine (E)

CSC - Services publics - ULiège

Stemans Philippe (S)

CSC - ULiège

Maître de recherches F.R.S.-FNRS ULiège

Cervera-Marzal Manuel (E)

Chercheur qualifié F.R.S.-FNRS ULiège

Marion Jean-Marie (S)

CSC - ULiège

Falque Ingrid (E)

Chercheuse qualifiée F.R.S.-FNRS UCLouvain

Thi Ngoc Linh Tran (S)

CNE - USL-B et UCLouvain

Déléguée permanente

5 FGTB (CGSP-SEL) (E = Effectif / S = Suppléant)

Vanderheyden Sylvie (E)

AMIO-CGSP - ULiège

Henry Bénédicte (S)

CGSP Enseignement - ULiège

Déléguée permanente

Casier Charlotte (E)

Aspirante F.R.S.-FNRS ULB

Deligne Chloé (S)

Chercheuse qualifiée F.R.S.-FNRS ULB

Dinjar Severine (E)

Coordinatrice administrative - UCLouvain

Josse Kelly (S)

SETCa - SEL

Déléguée permanente

Michaux Catherine (E)

Chercheuse qualifiée F.R.S.-FNRS UNamur

Mora Youri (S)

Aspirant F.R.S.-FNRS ULB

Soldju Katrin (E)

Chercheuse qualifiée F.R.S.-FNRS UMon

Beljonne David (S)

Directeur de recherches F.R.S.-FNRS UMon

- Existe depuis 2013... seulement

Issu du conflit de la réforme profonde de 2011 relative au processus d'évaluation ex ante de la sélection des mandats/bourses et projets de recherche FNRS qui avait été décidée sans concertation, pourtant légale et obligatoire, avec les représentants syndicaux des travailleurs/travailleuses

- Deux réunions ordinaires/an mais souvent 1 ou 2 réunions extraordinaires en plus (à la demande de syndicats)



Ce 11 février, c'est la **Journée internationale des femmes et filles de science.**

Découvrez 5 chercheuses FNRS, au cœur de leurs recherches...

INTERNATIONAL DAY OF WOMEN AND GIRLS IN SCIENCE
Plus d'infos... FEBRUARY 11



fnrsnews

126

18 Chercheuses et Chercheurs en 2022

Avant-dernière page de l'INRAE - 2022

Les Commissions scientifiques 2023

- Applications online Chercheurs**
- e-space
- DB Chercheurs SPI
- Appels & Règlements, Docs & Résultats, OCN**
- Règlements & Guides
- Calendrier des appels
- Résultats des appels
- Docs utiles RH
- OCN**
- Procédures et Evaluation, Champs descripteurs**
- Evaluation - Appel à experts
- Comité d'accompagnement
- Commissions scientifiques & Jurys
- Champs descripteurs
- Ecoles doctorales**
- Ecoles doctorales près le FNRS
- Ecoles doctorales thématiques
- Commission des Ecoles doctorales

News FNRS

QuantERA Call 2023
"Transnational research projects in Quantum Science and Technologies" is open



QuantERA Call 2023
"Transnational research projects in Quantum Science and Technologies"
14 février 2023

Belgium (F.R.S.-FNRS) – Fédération Wallonie – Bruxelles
critères d'éligibilité Date limite de soumission des propositions (soumission...
Plus d'infos...



Ce 11 février, c'est la **Journée internationale des femmes et filles de science.**

Découvrez 5 chercheuses FNRS, au cœur de leurs recherches ...

C'est la Journée internationale des femmes et filles de science

10 février 2023

A l'occasion de la Journée internationale des femmes et filles de science, retrouvez 5 chercheuses FNRS au cœur de leurs recherches Veerle...
Plus d'infos...

Call for applications **SCK CEN**
Chair Roger Van Geen
Nuclear energy and/or nuclear radiation : both technically oriented research and socio-economic research



The SCK-CEN Chair 2023 is now open !

07 février 2023

This Chair, granted on the initiative of the Belgian Nuclear Research Centre, is awarded to an eminent researcher in the domaine of...
Plus d'infos...



L'enregistrement du webinar du 3 février

« Commissions scientifiques 2023 du FNRS » est en ligne



Webinaire du 3 février sur Les Commissions scientifiques

07 février 2023

Le 3 février, le FNRS présentait, lors d'un webinar, l'organisation et le fonctionnement de ses Commissions scientifiques en 2023....
Plus d'infos...

il est exposé et convenu ce qui suit :

L'organe de concertation et de négociation sociale à mettre en place au F.R.S.-FNRS s'inscrit en complémentarité des organes paritaires installés dans les universités et n'a, par conséquent, pas vocation à remplacer les Conseils d'entreprise, Comités de concertation de base ou Comités pour la prévention et la protection au travail dans les universités, qui maintiennent l'intégralité des prérogatives qui leur sont attribuées, quelles qu'en soient leurs sources de droit.

L'organe de concertation et de négociation sociale devra assurer les fonctions dévolues à la délégation syndicale telles que définies par la CCT n° 5 du Conseil National du Travail.

Ceci implique que les décisions et les options prises par le Conseil d'administration du F.R.S-FNRS, susceptibles d'avoir un impact sur l'emploi, le statut et les conditions de travail du personnel du F.R.S-FNRS donnent nécessairement lieu à négociation avec les représentants syndicaux du personnel.

Extrait du protocole d'accord du 14 janvier 2013

- —> Traite des questions liées aux carrières et conditions de travail
 - **Demande et collecte les informations** liées au fonctionnement global du FNRS dans ses rapports aux chercheurs (engagements, évaluations)
 - **Négocie** tout projet du FNRS ayant un impact sur l'emploi, la carrière et les conditions de travail
 - Négocie des aménagements souhaitables pour **l'amélioration et l'égalisation des conditions de travail** (congé de maternité, allaitement, fin de carrière, soutien pendant la crise Covid...)

- **Travail difficile :**

- Le FNRS n'a pas de culture de la négociation avec les représentations syndicales... et nos représentations restent fragiles (dernier exemple en date sur la réforme des commissions scientifiques où on a "oublié" de consulter le banc syndical).
- Travail "poussif" < le CA du FNRS... ce sont les recteurs et vice-recteurs des universités et peu de réunions par an (deux ordinaires et une à deux extraordinaires)
- Difficulté de communication entre la représentation syndicale et les mandataires (pas de possibilité d'avoir les adresses mails des mandataires, pas de visibilité sur le site)
- Les chercheurs/chercheuses sont sans cesse **tiraillés** entre l'autonomie des universités (avec leurs spécificités) et les dispositions du FNRS

2. Quelques dossiers traités et bilan (2018-2022)

A. Dossiers avec avancées pour les travailleurs/ travailleuses

- **Présentation des comptes et bilan du FNRS dans les universités** (à la demande des CE des universités → l'activer)
- **Crise Covid**
 - Aménagements en lien avec la crise COVID fut une réelle bataille car le FNRS ne voulait pas de prolongation des bourses de doctorat au départ → appel au cabinet de la ministre → financement obtenu pour les boursiers doctoraux du FNRS aussi
 - Pour les post-doctorant.es : prolongation possible d'un mois du mandat
 - Prolongation de la période de dépenses des crédits de fonctionnement (jusqu'au 30/06/2022)
 - Indemnité de télétravail (20€/mois) de novembre 2020 à juin 2021 pour tous les mandataires
- **Congés**
 - Congé de maladie : reports des périodes de mandat lors d'arrêt de maladie de plus d'un mois pour les mandataires CDD (2017)
 - Congé de maternité : prolongation du mandat pour les CDD + octroi complément à la mutuelle
 - Congé d'allaitement : pas de prolongation → en négociation
- **Boursiers**
 - Harmonisation des montants des bourses FRESH/FRIA sur bourses d'aspirant (mais décision décrétable) → nécessité de poursuivre en demandant pécule de vacances pour FRESH/FRIA

B. Dossiers sans avancée

- Attribution de frais de fonctionnement pour mandataires permanents
- Congés parentaux
- Harmonisation des compléments de rémunération des mandataires permanents du FNRS avec charge d'enseignement (situations très variables entre universités et au sein même des universités parfois). "*Un relevé des règles et pratiques dans les universités sera effectué et une discussion concernant les règles au FNRS sera entamée mais sans influencer les règles dans les universités*" (extrait de PV de l'OCN)
- Refus d'inclusion de délégués syndicaux à l'élaboration et au suivi du plan d'Egalité de genre
- Visibilité de l'OCN sur le site du FNRS
- Ajout de réunions ordinaires au calendrier annuel de l'OCN

3. Dossiers à venir

- Commissions scientifiques : trois revendications ont été formulées et doivent être poursuivies
 - Réintégration de chercheurs CFWB dans les commissions internationales y compris les chercheurs du FNRS (CQ + 6 ans)
 - Composition à max 50% d'experts internationaux venant d'institutions d'un même pays (hors CFWB)
 - Réflexion sur la notion de conflit d'intérêt

- Mode de calcul de la pension complémentaire (sur la part acquise avant 60 ans)
- Poursuite de l'alignement des bourses FRESH et FRIA sur celles des mandats d'aspirant (pécule de vacances)
- Dossier sur le congé d'allaitement

- Points transmis à l'AG

- Remboursements des trajets domicile-travail uniquement sur abonnement : les modes de travail et la mise en place du télétravail entraîne des déplacements moindres. Le remboursement par billet de déplacement devrait être envisagé
- Titres-repas
- Covid prise de retard dans les recherches : revoir les nécessités de financements complémentaires
- Rapports quinquennaux et rapports réservés : prise en charge et soutien entre les rapports
- Mesures de soutien pour les mandataires étrangers qui doivent engager des frais importants pour venir s'installer / dans les frais de visas lors de déplacements professionnels
- Indemnité télétravail selon la CP337 (en cohérence avec les décisions prises dans différentes universités dont ULiège où une intervention mensuelle est décidée depuis janvier pour le PATO et PS y compris les prestations extérieures)
- Fin de carrière : possibilités actuelles et extensions à d'autres aménagements possibles. Nécessité d'une réflexion

4. Discussion / Qui veut s'engager?!